

DECISION DU MAIRE

Par délégation du Conseil Municipal
(Article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
En application de la délibération du 18 octobre 2023

Le Maire de la Commune de l'Île d'Yeu

Considérant la délibération du 18 octobre 2023 donnant délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

DECIDE

➤ **DE FIXER** à partir du 1^{er} janvier 2026, les tarifs des locations de salles communales comme ci-dessous (en euros) :

LOCATION de SALLES	2024	2025	2026
Salle Saint Sauveur (près du presbytère)			
Forfait "24h" Locaux	130,00	130,00 €	130,00 €
Forfait "24h" Extérieurs	195,00	200,00 €	210,00 €
Caution	500,00	500,00 €	500,00 €
Salle 3 de la Citadelle			
Forfait 24h - Locaux	215,00	215,00 €	215,00 €
1 heure - locaux	38,00	40,00 €	40,00 €
Forfait 24h- Extérieurs	320,00	325,00 €	330,00 €
1 heure - Extérieurs	50,00	55,00 €	60,00 €
Forfait 24h - Associations extérieures	242,00	250,00 €	255,00 €
Caution	500,00	500,00 €	500,00 €
Pour toute location il sera demandé des arrhes correspondant à 25 % du montant			
Casino			
FORFAIT 24h (particuliers)			
Locaux	1 060,00	1 080,00 €	1 090,00 €
Extérieurs	1 540,00	1 580,00 €	1 600,00 €
Forfait Mariage : vendredi 8h au lundi 12 H			
Extérieurs	2 520,00	2 570,00 €	2 600,00 €
Locaux	1 562,00	1 590,00 €	1 610,00 €
Caution pour les locations privées	double du montant de la location		
Suppléments différents accès bâtiment			
Hébergement Service Culture - tarifs à la nuit sous conditions (Tarif créé uniquement pour permettre une valorisation de prêt aux associations locales sous conditions)	65,00	65,00 €	80,00 €
Caution pour hébergement, y compris prêt. Encaissée si état des lieux non satisfaisant pour frais ménage	215,00	215,00 €	220,00 €
Caution pour le prêt du matériel "technique scène" aux associations locales sous conditions	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

ASSOCIATIONS			
Islaises - Forfait 24h			
A partir de la 2ème fois- sous réserve d'application d'un tarif d'entrée favorisant l'accès à la culture	205,00	210,00 €	215,00 €
Extérieures - Forfait 24h	495,00	510,00 €	520,00 €
Caution	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Caution pour l'utilisation occasionnelle du jardin	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Chapiteau			
FORFAIT 24h (particuliers)			
Locaux	415,00 €	425,00 €	430,00 €
Extérieurs	1 500,00 €	1 530,00 €	1 550,00 €
Forfait Mariage : du vendredi 8h au lundi 12 H			
Extérieurs	2 185,00 €	2 230,00 €	2 280,00 €
Locaux	1 087,00 €	1 100,00 €	1 115,00 €
ASSOCIATIONS			
Islaises - Forfait 24h			
A partir de la 2ème fois- sous réserve d'application d'un tarif d'entrée favorisant l'accès à la culture	140,00 €	145,00 €	145,00 €
Extérieures - Forfait 24h	445,00 €	455,00 €	460,00 €
Pour toute location il sera demandé des arrhes correspondant à 25 % du montant			
caution pour les locations privées	double du montant de la location		
Forfait chauffage période du 1/11 au 31/03	300,00 €	310,00 €	310,00 €
Forfait nettoyage des salles municipales			
Heure de nettoyage si état des lieux non satisfaisant	65,00 €	65,00 €	70,00 €
pack déchets pour toutes les salles	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Caution Pack déchets	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Remplacement vaisselle cassée			
Assiette	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Verre	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Tasse à café	1,50 €	1,50 €	2,00 €
Pichet en verre	6,00 €	6,00 €	7,00 €
Coupe glacée	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Prêt 1 fois l'an de la salle du Casino ou du Chapiteau aux associations islaises		gratuit	gratuit
Mise à disposition gracieuse occasionnellement et sous réserve de disponibilités des salle 3 Citadelle et salle St Sauveur aux associations islaises		gratuit	gratuit
Clé salles de la Citadelle			
1ère clé	gratuit	gratuit	gratuit
2ème et 3ème clé	30,00 €	30,00 €	30,00 €
A partie de la 4ème clé et en cas de perte	50,00 €	50,00 €	50,00 €

Il sera rendu compte de la présente décision au prochain conseil municipal.

Fait à l'Île d'Yeu, le 26 novembre 2025

La maire,
Carole CHARUAU

